

*Bientôt 50 ans à la défense et à la promotion des droits des
citoyens du Québec à recevoir
des soins et des services dignes et adéquats*

CPM EXPRESS – NOVEMBRE 2022

**POUR LES COMITÉS D'USAGERS ET DE RÉSIDENTS, ORGANISMES AFFILIÉS
ET MEMBRES PROTECTION SANTÉ**

**LA SEMAINE DES DROITS DES USAGERS
du 13 au 19 novembre 2022 :
« LES DROITS DES USAGERS »,
CE N'EST PAS SEULEMENT UNE SEMAINE DE PROMOTION,
C'EST TOUTE L'ANNÉE, AU CPM !**

Bonjour à tous,

Voici quelques nouvelles sur diverses actions et représentations prises par le CPM à la suite des plaintes provenant de résidents, de familles et de comités :

S U I V I D E S D O S S I E R S A C T I F S

- Lettre de félicitations envoyée au nouveau gouvernement. ✓
- Rencontre avec le ministre de la Santé, monsieur Christian Dubé. ✓
- Demande de rencontre avec la ministre déléguée à la Santé et aux Aînés, madame Sonia Bélanger : en cours.
- Suivi sur les diverses revendications du CPM :

- **Mieux contrer la maltraitance** commise auprès des personnes hébergées et en situation de vulnérabilité.
 - À la suite des pressions exercées par le CPM, une modification a été apportée à la *LOI VISANT À LUTTER CONTRE LA MALTRAITANCE ENVERS LES ÂÎNÉS ET TOUTE AUTRE PERSONNE MAJEURE EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ* : ajout de la nouvelle infraction pénale de maltraitance commise à l'endroit d'une personne hébergée. ✓
- **Donner enfin un accès plus rapide aux soins** d'un(e) professionnel(le) de la santé : en cours.
- **Améliorer les informations en santé et l'accès au dossier médical** : en cours.
- **Modifier, améliorer les Plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM)** : en cours.
 - La Cour supérieure n'a pas retenu les arguments, pourtant importants, soumis par le demandeur, le Dr Mark Roper, médecin de famille à Montréal. La cause sera portée en appel. Nous continuerons d'appuyer ses revendications pour une meilleure équité dans la répartition des effectifs médicaux.
- **Donner accès aux soins à domicile avec soins médicaux pour les personnes à mobilité réduite** : en cours.
- **Faire adopter une Loi sur les soins minimums de longue durée** : en cours.
- **Promouvoir et œuvrer à l'amélioration du financement du CPM et des comités d'usagers et de résidents**, les seuls vrais gardiens indépendants des droits des usagers, sur le terrain, sur les unités de soins, partout : en cours.
- **Précisions, éclaircissements demandés, ou suivi à faire au MSSS et des aînés** : en cours.
 - Caméras dans les chambres des nouvelles maisons des aînés : les arguments ont été notés par le ministère, en espérant qu'il les prendra en considération.
 - Annonce de la CAQ de *l'hôpital à domicile* : nous attendons les précisions du nouveau gouvernement.
 - Annonce de la nouvelle *Agence Santé Québec* : nous attendons les précisions du nouveau gouvernement.
 - Détresse respiratoire pour les patients en fin de vie, protocole à revoir : à discuter avec le MSSS.
- **Mobilité des personnes âgées et soutien à domicile** : en cours
 - Très récemment, la SAAQ décidait d'une nouvelle règle entourant l'octroi du permis de conduire aux aînés. Nous avons transmis nos préoccupations à ce sujet au ministère des Transports. Si le CPM comprend bien la justification de certains resserrements de la SAAQ à l'égard de l'obtention ou du renouvellement du permis de conduire des personnes âgées, les autorités de

la SAAQ doivent convenir et se rappeler que les jeunes sont beaucoup plus majoritairement responsables des accidents graves de la route que les personnes âgées. Il nous semble que des mesures de resserrement devraient aussi, et surtout, viser ce groupe d'âge.

Par ailleurs, on sait que les piétons âgés au Québec, même s'ils forment une faible proportion des piétons, se retrouvent en majorité dans les statistiques des décès lors des accidents incluant un piéton.

Devant le risque de confinement à domicile plus ou moins volontaire que représente l'impossibilité croissante de se déplacer en voiture ou à pied pour les aînés, il devient évident que le soutien médical des personnes âgées à domicile doit absolument être implanté à grande échelle.

- **Restructuration du Groupe Sélection** : en cours
 - À la suite de l'information diffusée au sujet des difficultés financières du Groupe Sélection, le CPM a transmis ses préoccupations à madame Natalie Rosebush, sous-ministre adjointe à la Santé. Le CPM souhaite savoir si le gouvernement ou le MSSS entend réagir pour assurer la sécurité des personnes âgées hébergées dans les résidences du Groupe, afin de s'assurer, notamment, qu'elles pourront conserver leurs logements et continuer, malgré les circonstances, à y vivre paisiblement.

SEMAINE DES DROITS DES USAGERS : LE MINISTRE DE LA SANTÉ, M. CHRISTIAN DUBÉ, REND VISITE AUX MEMBRES DU C.A. DU CPM

Le 17 novembre 2022, alors que les membres du conseil d'administration du CPM étaient en pleine séance de travail, le ministre de la Santé, M. Christian Dubé, a rendu visite aux membres pour les saluer et échanger sur le plan d'action du CPM et certaines des attentes importantes pour les usagers du réseau de la santé.

À la suite d'une vidéo lancée plus tôt cette semaine par le ministre sur *La Semaine des droits des usagers* et l'importance pour les usagers de connaître leurs droits, le CPM a répondu au ministre que les usagers connaissent bien leurs droits, après bientôt 50 ans de lutte et de promotion pour ces droits. Ce qui bloque, ce n'est plus la connaissance de ces droits mais leur exercice et leur respect dans le réseau de la santé.

Au CPM, les droits des usagers font l'objet d'une lutte quotidienne toute l'année, et ne s'arrêtent pas à la Semaine des droits des usagers. Le CPM discute régulièrement avec le MSSS de certains enjeux et difficultés vécues par les usagers du réseau, mais en toute indépendance et libre de toute forme de subordination. Le CPM restera toujours un organisme militant pour la défense des droits des usagers.



Des membres du conseil d'administration du Conseil pour la protection des malades, photographiés en compagnie du ministre de la santé M. Christian Dubé. Dans l'ordre, de l'arrière vers l'avant et de gauche à droite : Mme Micheline Boucher-Granger, le ministre Christian Dubé, Mme Claire Morin, Mme Ginette Desmarais, M. Pierre Hurteau, Me Paul Brunet, Mme Seeta Ramdass, M. Daniel Pilote et Mme Francine Leroux.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR LA FONDATION CLAUDE-BRUNET : LE BAS DE LAINE DU CPM

Le CPM reçoit 300 000 \$ par année de moins en subventions gouvernementales que d'autres organismes similaires, et ce, depuis de nombreuses années. Le CPM travaille fort pour continuer lui aussi à offrir les services que les comités et les membres requièrent pour la défense des droits des usagers. De même, le CPM dénonce depuis longtemps le sous-financement des comités de résidents et d'usagers, auprès du ministère de la Santé.

Ainsi, et aussi en vue de célébrer le 50^e anniversaire de création du CPM, la Fondation Claude-Brunet lancera dans les prochaines semaines une campagne de financement qui se poursuivra jusqu'au 24 septembre 2024, date du 50^e anniversaire de création du CPM. Tous les membres des comités affiliés et les membres de Protection santé seront invités à faire une contribution libre et volontaire pour les services rendus par le CPM et à solliciter d'autres donateurs, à partir du site internet du CPM à l'onglet **Don**. D'autres informations vous parviendront sous peu.

<https://cpm.qc.ca/don/>

FORMATIONS TOUJOURS OFFERTES AUX COMITÉS ET ORGANISMES AFFILIÉS (500 \$ PLUS FRAIS)

Le vrai rôle d'un comité d'usagers ou de résidents (Me Brunet)

Le rôle inscrit dans la loi, dans le cadre de référence et dans la littérature, et non celui que certains voudraient bien qu'il joue.

Comment militer au sein d'un comité d'usagers ou de résidents (M. Ben Racette)

Rendre son travail bénévole gratifiant en réalisant une œuvre valable et porteuse, en faveur des usagers, de leurs familles ou de leurs proches.

Les pratiques d'intervention directe en CHSLD (Me Brunet)

Se présenter, informer les autorités du rôle que le comité et ses membres entendent jouer au sein de l'établissement et auprès de l'administration, dans le respect de la loi et de l'autorité mais jamais avec complaisance.

Pourquoi, comment : l'alternative des caméras en CHSLD (Me Brunet)

Une solution extrême, souvent en désespoir de cause, face à l'inaction et l'absence de suivi de demandes ou de plaintes des usagers ou de leurs familles.

Formation sur l'accompagnement d'un usager en vue du dépôt d'une plainte (comité d'usagers) (Ben Racette)

Le droit à demander l'aide médicale à mourir (Me Brunet)

La confidentialité du dossier d'un usager (Me Brunet)

NOUVEAU : Les différents régimes de protection de la personne inapte (Me Céline Dauphinais) en mars 2023. Formation tenant compte de la nouvelle *Loi visant à mieux protéger les personnes en situation de vulnérabilité*, entrée en vigueur le 1^{er} novembre dernier.

M E R C I E N C O R E P O U R V O T R E A P P U I !

L'équipe du Conseil pour la protection des malades

- Me Paul G. Brunet, M. A. P., avocat, président-directeur général
Président du conseil d'administration – **Montréal**
- M. Pierre Hurteau, Ph. D., vice-président
Comité des usagers affilié
Comité des résidents du CHSLD Camille-Lefebvre – **Lachine**
- Mme Micheline Boucher-Granger, trésorière
Membre cooptée – **Laval**
- Mme Ginette Boisvert, secrétaire
Comité des usagers affilié
Centre d'hébergement Christ-Roi – **Mauricie et Centre-du-Québec**
- Mme Nicole Johnson, administratrice
Membre cooptée – **Gaspésie**
- Mme Marielle Raymond, administratrice
Comité des usagers affilié
Centre hospitalier régional du Grand-Portage – **Rivière-du-Loup**
- M. Daniel Pilote, administrateur
Membre coopté – **Saint-Jean-sur-Richelieu**
- Mme Nicole Trottier, administratrice
Membre cooptée – **Abitibi-Témiscamingue**
- Mme Seeta Ramdass, administratrice
Comité des usagers affilié
Centre Universitaire de Santé McGill (CUSM) – **Montréal**
- Mme Ginette Desmarais, administratrice
Comité de résidents affilié
Hôpital et centre d'hébergement d'Youville – **Sherbrooke**
- Mme Claire Morin, administratrice
Comité des usagers affilié
Hôpital de Chicoutimi – **Saguenay**
- Mme Francine Leroux, administratrice
Comité des usagers Lac-des-Deux-Montagnes – **Laurentides**
- M. Benoit Turcotte, chef administration et Web
- Me Stéphanie Yanakis, avocate
- Me Nancy Piché, avocate

TÉL. : (514) 861-5922
SITE WEB www.cpm.qc.ca
COURRIEL info@cpm.qc.ca

